



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Douzième session

Rome, 18-20 janvier 2023

EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. INTRODUCTION.....	1-3
II. APPUI DE LA FAO À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES.....	4-27
III. COLLABORATION.....	28-30
IV. STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES.....	31-38
V. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER	39

I. INTRODUCTION

1. À sa 18^e session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a appelé les pays à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques (le Plan d'action mondial)¹ et a demandé à la FAO de prêter un appui technique et stratégique complémentaire².
2. La Commission a demandé à la FAO, et prié les pays, de continuer à faire mieux connaître l'importance des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et la contribution des éleveurs et des espèces et races d'animaux d'élevage ainsi que de leurs systèmes de production aux services écosystémiques. En outre, elle a demandé à la FAO de continuer, en partenariat avec les parties prenantes concernées et les donateurs, d'aider les pays, en particulier les pays en développement et ceux dont l'économie est en transition, à mettre en œuvre le Plan d'action mondial et, compte tenu des priorités et des besoins propres à chaque région, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des études nationales et régionales³.
3. Le présent document fait le point sur les activités menées par la FAO depuis la 18^e session ordinaire de la Commission. Celles-ci sont regroupées en fonction de leur pertinence au regard des quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial. On trouvera un résumé plus détaillé des projets, réunions, manifestations de renforcement des capacités et publications de la FAO appuyant la mise en œuvre du Plan d'action mondial dans le document intitulé *Summary progress report on the implementation of the Global Plan of Action for Animal Genetic Resources* (Rapport intérimaire succinct sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques)⁴.

II. APPUI DE LA FAO À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

4. Depuis la dernière session de la Commission, la FAO a continué d'aider les pays dans la mise en œuvre des priorités stratégiques du Plan d'action mondial, en leur fournissant un appui institutionnel et technique, en facilitant la recherche, en nouant des partenariats de collaboration et en renforçant les capacités. La pandémie de covid-19 ayant continué d'entraîner des restrictions des déplacements durant la majeure partie de la période intersessions, ce sont encore les activités normatives qui ont été privilégiées jusqu'au début de 2022. La présente section donne des exemples des activités de l'Organisation dans les quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial, ainsi que dans plusieurs domaines intersectoriels.

Domaine prioritaire 1. Caractérisation, inventaire et surveillance des tendances et des risques associés

5. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO de continuer à tenir à jour le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS), à le développer et à le rendre plus facile à utiliser en puisant dans les ressources du Programme ordinaire et en fournissant une assistance technique⁵. Elle a également demandé à la FAO de réfléchir à l'intégration éventuelle, dans le DAD-IS, de champs de données supplémentaires. La Commission a prié la FAO d'élaborer un système de traduction automatique, depuis et vers l'anglais, l'espagnol et le français, du contenu saisi dans le DAD-IS, et d'étudier la possibilité d'étendre ce système à toutes les langues officielles du système des Nations Unies⁶.

¹ <https://www.fao.org/3/a1404f/a1404f.pdf>.

² CGRFA-18/21/Report, paragraphe 70.

³ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 72.

⁴ CGRFA/WG-AnGR-12/23/3/Inf.1.

⁵ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 75.

⁶ Ibid.

6. Pour donner suite aux demandes de la Commission, la FAO a puisé dans les ressources du Programme ordinaire pour tenir à jour le DAD-IS, le développer et le rendre plus facile à utiliser. Les activités suivantes ont été menées: i) mise au point dans le DAD-IS d'outils permettant de visualiser la diversité des abeilles domestiques au profit de l'alimentation et de l'agriculture et élargissement du champ d'application de l'outil de saisie des données pour permettre l'intégration d'informations sur les abeilles sans dard; ii) amélioration de la fonction de saisie des données dans les champs de données du DAD-IS, et mise au point d'outils de visualisation liés aux services écosystémiques et aux informations publiques sur les sélectionneurs, les producteurs et les organisations de sélection; iii) traduction automatique du contenu du DAD-IS; iv) amélioration de l'interopérabilité avec d'autres bases de données; v) amélioration des options permettant l'exportation de métadonnées. On trouvera une description détaillée de ces activités dans les documents intitulés *Monitoring the diversity of animal genetic resources* (Suivi de la diversité des ressources zoogénétiques)⁷ et *Detailed report on the development of the domestic animal diversity information system* (Rapport détaillé concernant le développement du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques)⁸.

7. En 2009, la Commission a demandé à la FAO d'établir des rapports sur la situation et les évolutions des ressources zoogénétiques et de les mettre à la disposition de la Commission à chacune de ses sessions ordinaires⁹. Donnant suite à cette requête, la FAO a élaboré pour chacune des sessions suivantes un rapport fournissant ces informations. Le rapport 2022 sur la situation et les évolutions des ressources zoogénétiques (*Status and trends of animal genetic resources – 2022*)¹⁰ a été soumis au Groupe de travail pour examen. Ce rapport a été élaboré à partir des informations que les coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques avaient communiquées au système DAD-IS. En octobre 2022, 175 pays étaient dotés d'un coordonnateur national.

8. Depuis 2020, la part des populations nationales de races pour lesquelles on dispose d'au moins un registre de données historiques a légèrement augmenté pour les espèces d'oiseaux, passant de 61 à 63 pour cent. Pour les mammifères, cette proportion est demeurée quasiment constante, se maintenant à 66 pour cent. Parmi les 8 859 races inscrites dans le DAD-IS, 27 pour cent figurent actuellement dans la catégorie des races à risque (qui exclut les races ayant déjà disparu), 13 pour cent sont classées dans la catégorie des races qui ne sont pas à risque, 54 pour cent comptent parmi les races dont la situation est inconnue et 7 pour cent sont réputées éteintes¹¹. En septembre 2022, 25 pays avaient communiqué au DAD-IS des données sur un total de 53 espèces ou sous-espèces d'abeilles domestiques, dont 14 pays avaient fourni une estimation du nombre de colonies pour un total de 26 espèces ou sous-espèces.

9. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a pris note du projet de guide pratique sur la caractérisation génomique des ressources zoogénétiques (*Draft practical guide on genomic characterization of animal genetic resources*)¹² et a demandé à la FAO de le parachever, de le diffuser et d'encourager les pays à en faire pleinement usage en fonction de leurs besoins propres¹³. Le document sera publié dans le cadre d'une collection de la FAO sur la production et la santé animales et sera mis à disposition en ligne¹⁴. Pour des raisons environnementales et financières, il ne sera pas imprimé. La Commission a également prié la FAO d'organiser des ateliers pour faire œuvre de sensibilisation et soutenir les réseaux régionaux et sous-régionaux¹⁵. En décembre 2022, la FAO a

⁷ CGRFA/WG-AnGR-12/23/4.

⁸ CGRFA/WG-AnGR-12/23/4/Inf.2.

⁹ CGRFA-12/09/Report, paragraphe 39.

¹⁰ CGRFA/WG-AnGR-12/23/4/Inf.1.

¹¹ Ibid.

¹² CGRFA-18/21/10.2/Inf.2.

¹³ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 74.

¹⁴ <https://doi.org/10.4060/cc3079en>.

¹⁵ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 74.

présenté lors d'un webinaire un aperçu du guide sur la caractérisation génomique. D'autres webinaires sur des sujets spécifiques sont prévus pour 2023.

10. La FAO a poursuivi ses activités dans le cadre de son Programme de coopération technique (PCT) et avec le concours de divers partenaires, en vue d'aider les pays pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance des ressources zoogénétiques, pour la normalisation des méthodes nécessaires à la réalisation de ces tâches ainsi que pour la diffusion des résultats et des informations y afférentes. Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, la FAO a apporté un soutien technique ou financier à des projets menés au Bahreïn, en République islamique d'Iran et en Mongolie qui comprenaient des activités liées à la caractérisation, à l'inventaire et à la surveillance des ressources zoogénétiques. On trouvera des informations plus précises sur ces projets dans le rapport intérimaire succinct sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques¹⁶.

11. Le Centre mixte FAO/Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (CJN) a mené une action de renforcement des capacités en organisant des cours de formation ainsi que des stages individuels, soit dans le laboratoire du CJN en Autriche, soit dans un laboratoire d'un pays partenaire. En outre, il a prêté un appui technique aux activités de caractérisation au moyen de projets de coopération technique de l'AIEA¹⁷ menés dans cinq pays¹⁸.

Domaine prioritaire 2. Utilisation durable et mise en valeur

12. À sa 17^e session, la Commission a adopté les directives concernant la mise en place de filières durables pour les petits éleveurs (*Guidelines on developing sustainable value chains for small-scale livestock producers*)¹⁹ et a demandé à la FAO de les publier et de les diffuser largement. Les directives ont été publiées sous forme électronique en 2019, mais la pandémie de covid-19 en a retardé l'impression et la diffusion. Une version imprimée a donc été diffusée auprès des coordonnateurs nationaux chargés de la gestion des ressources zoogénétiques et d'autres parties prenantes au cours de la période considérée.

13. La FAO a continué de fournir une assistance technique concernant l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, aussi bien directement que par l'intermédiaire d'une coopération avec d'autres organisations. L'appui technique de la FAO et ses activités de renforcement des capacités ont porté principalement sur l'identification des animaux, l'amélioration génétique et la sélection génomique, les programmes de sélection, l'application des biotechnologies, l'agroécologie et le développement de chaînes de valorisation de l'élevage pour les petits éleveurs²⁰.

14. Au cours de la période intersessions, le CJN a achevé son projet de recherche coordonnée sur l'application des outils nucléaires et génomiques aux fins de la sélection d'animaux ayant une meilleure productivité²¹. Ce projet, dont ont bénéficié 10 pays²², ciblait en particulier la production laitière et appuyait la mise en place de systèmes de contrôle des performances et l'application d'outils génomiques pour l'amélioration de la production laitière. Un nouveau projet de recherche coordonnée a été lancé en 2022, intitulé «Améliorer l'efficacité des programmes de sélection animale au moyen de données génomiques dérivées de techniques nucléaires et connexes – Applications pratiques dans des

¹⁶ CGRFA/WG-AnGR-12/23/3/Inf.1.

¹⁷ CGRFA/WG-AnGR-12/23/3/Inf.1.

¹⁸ Burkina Faso, Cameroun, Mongolie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Paraguay.

¹⁹ CGRFA-17/19/11.2/Inf.5.

²⁰ Voir FAO. 2019. *Developing sustainable value chains for small-scale livestock producers* (Mettre en place des filières durables pour les petits éleveurs). <https://www.fao.org/3/ca5717en/ca5717en.pdf>.

²¹ <https://www.iaea.org/projects/crp/d31028>.

²² Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Chine, Inde, Kenya, Pérou, Serbie, Sri Lanka et Tunisie.

pays en développement». Ce projet fera fond sur les résultats du précédent et concernera – outre les bovins – les buffles et les camélidés. Dix pays²³ recevront un appui au titre de ce projet.

15. Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, 49 pays ont bénéficié d'un appui dans le cadre de 41 projets portant sur l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, financés au titre du Programme de coopération technique ou par des fonds extrabudgétaires²⁴. Ces projets étaient administrés soit par la FAO (22 projets, 24 pays)²⁵ soit par le CJN (19 projets, 28 pays)²⁶. Ils portaient sur diverses questions prioritaires pour chaque pays, notamment les systèmes de production agroécologiques, l'aviculture familiale, l'apiculture, le développement de l'élevage, le renforcement des filières, l'amélioration génétique, l'application de l'insémination artificielle et d'autres technologies de reproduction, et l'identification et la traçabilité des animaux.

16. La FAO a poursuivi ses travaux à l'appui des éleveurs pastoraux et des autres petits éleveurs, qui veillent sur une large part des ressources zoogénétiques du monde. Ses activités étaient principalement centrées sur la région du Sahel²⁷ et consistaient notamment à aider à la mise en place, à l'échelle nationale, régionale et locale, de comités sur la transhumance chargés d'éclairer l'élaboration de politiques par les pays, conformément au guide technique de la FAO intitulé *Améliorer la gouvernance des terres pastorales*²⁸. Dans le même temps, la FAO a collaboré avec des associations pastorales pour renforcer les capacités de collecte et d'analyse de données, afin de faciliter l'évaluation du poids économique du pastoralisme et ses contributions au produit intérieur brut des pays visés. Elle a également continué de gérer la Plateforme des connaissances pastorales²⁹, en mettant à disposition des documents et des informations en rapport avec les systèmes pastoraux et en facilitant l'échange d'informations entre les parties prenantes de ce sous-secteur. Ces activités ont été financées au moyen de fonds extrabudgétaires provenant du Gouvernement espagnol ainsi que de fonds du Programme ordinaire de la FAO.

17. La FAO a également entrepris diverses activités visant à améliorer l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques des abeilles servant à l'alimentation et à l'agriculture. En collaboration avec l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale del Lazio e della Toscana M. Aleandri, Apimondia et l'Académie chinoise des sciences agricoles, la FAO a parachevé les directives intitulées *Good beekeeping practices for sustainable apiculture* (Des pratiques apicoles vertueuses pour une apiculture durable)³⁰ et *Visual manual on good beekeeping practices for small-scale beekeepers in Africa* (Manuel illustré sur les pratiques apicoles vertueuses à l'intention des petits apiculteurs en Afrique)³¹. Si certaines sections portent sur la sélection et la génétique, ces documents abordent principalement d'autres sujets liés à l'apiculture durable. La FAO a continué d'organiser des manifestations pour célébrer la Journée mondiale des abeilles³² et pour sensibiliser à l'importance des abeilles domestiques et d'autres pollinisateurs pour l'alimentation et l'agriculture. En outre, elle a

²³ Afrique du Sud, Argentine, Bangladesh, Burkina Faso, Chine, Inde, Kenya, Pakistan, Pérou et Sri Lanka.

²⁴ CGRFA/WG-AnGR-12/23/3/Inf.1, tableaux 4 et 5.

²⁵ Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahamas, Djibouti, Émirats arabes unis, Gabon, Géorgie, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Mauritanie, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, République de Moldova, Rwanda, Serbie, Sierra Leone, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Tonga, Türkiye et Turkménistan.

²⁶ Argentine, Bangladesh, Bolivie, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Érythrée, Indonésie, Madagascar, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Tchad, Togo, Uruguay, Venezuela, Yémen et Zimbabwe.

²⁷ Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

²⁸ <https://www.fao.org/3/i5771fr/I5771FR.pdf>.

²⁹ <https://www.fao.org/pastoralist-knowledge-hub/fr/>.

³⁰ <https://www.fao.org/3/cb5353en/cb5353en.pdf>.

³¹ <https://www.fao.org/3/cb4576en/cb4576en.pdf>.

³² <https://www.fao.org/world-bee-day/fr/>.

appuyé un projet du PCT³³ mené au Rwanda qui portait sur l'apiculture et les chaînes de valeur de l'abeille domestique.

Domaine prioritaire 3. Conservation

18. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a pris note du projet de guide pratique sur les innovations en matière de cryoconservation des ressources zoogénétiques (*Draft practical guide on innovations in cryoconservation of animal genetic resources*)³⁴ et a demandé à la FAO de le parachever, de le diffuser et d'encourager les pays à en faire pleinement usage en fonction de leurs besoins propres³⁵. Pour des raisons environnementales et financières, le document sera publié sous forme électronique uniquement³⁶.

19. La Commission a également prié la FAO d'organiser des ateliers pour faire connaître le guide pratique et son contenu³⁷. En outre, elle a appelé les pays à mettre plus particulièrement l'accent sur la conservation des ressources zoogénétiques par des méthodes *in vivo* ou *in vitro*, selon qu'il convient, et a demandé à la FAO de prêter un appui technique et stratégique complémentaire³⁸. Pour donner suite à ces demandes, la FAO a collaboré avec le Centre nordique de ressources génétiques (NordGen) et coorganisé une série de 10 webinaires afin de diffuser les informations contenues dans le guide pratique et de renforcer les capacités de constitution de banques de ressources zoogénétiques. Ces webinaires se sont tenus de mai à décembre 2022 et ont été suivis par 40 à 90 personnes selon le sujet abordé. Les participants étaient originaires de toutes les régions du monde. Un enregistrement des webinaires et des fichiers au format PDF de toutes les présentations ont été mis à disposition sur les sites web de la FAO³⁹ et de NordGen⁴⁰.

Domaine prioritaire 4. Politiques, institutions et renforcement des capacités

20. La FAO a continué d'aider les pays et organismes régionaux qui en faisaient la demande à mettre en place leurs politiques en matière de gestion des ressources zoogénétiques et, en particulier, à élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux dans ce domaine, ainsi que des lois et des réglementations nationales. Elle a participé au processus d'examen de la stratégie relative aux ressources génétiques pour l'Europe (*Genetic Resources Strategy for Europe*)⁴¹, qui a été établie par les points focaux régionaux européens pour les ressources génétiques animales, végétales et forestières dans le cadre du projet GenRes Bridge⁴², parrainé par l'Union européenne.

21. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO de continuer de soutenir les réseaux régionaux et sous-régionaux⁴³. À cet égard, la FAO a poursuivi la collaboration avec les points focaux régionaux pour l'Europe et pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Pendant la période considérée, elle a organisé ou contribué à organiser 12 réunions et ateliers à l'intention des coordonnateurs nationaux.

³³ CGRFA/WG-AnGR-12/23/3/Inf.1.

³⁴ CGRFA-18/21/10.2/Inf.1.

³⁵ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 74.

³⁶ <https://doi.org/10.4060/cb3078en>.

³⁷ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 74.

³⁸ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 70.

³⁹ <https://www.fao.org/animal-genetics/events/intergovernmental-technical-working-group-on-angr/webinars/en/>.

⁴⁰ <https://www.nordgen.org/en/cryo-conservation-webinars/>.

⁴¹ <http://www.genresbridge.eu/fileadmin/templates/Genres/Uploads/Documents/GRS4E.pdf>.

⁴² <http://www.genresbridge.eu>.

⁴³ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 74.

22. La FAO et ses partenaires ont apporté leur concours à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de trois projets mondiaux et de 47 projets régionaux ou nationaux, auxquels 91 pays ont pris part⁴⁴. Ils ont organisé 20 manifestations de renforcement des capacités à l'échelle nationale, régionale et mondiale⁴⁵, dont la plupart se sont tenues en ligne en raison de la pandémie. Des fonctionnaires de la FAO ont siégé aux conseils consultatifs ou fait partie des groupes de parties prenantes de plusieurs projets de recherche coopératifs internationaux. L'Organisation siège également au comité de rédaction de *Genetic Resources*⁴⁶, une revue scientifique en accès libre publiée dans le cadre du projet GenRes Bridge.

23. La FAO a collaboré avec la Fédération européenne de zootechnie et le Point focal régional européen aux fins de l'organisation de réunions spéciales sur les ressources zoogénétiques lors des sessions annuelles de la Fédération. Les sujets abordés comprenaient: i) l'utilisation de données génomiques dans le cadre des activités de conservation; ii) la collaboration pour l'utilisation et la conservation des ressources génétiques; iii) le croisement et la conservation des races locales; iv) la coordination en matière de conservation des races locales et transfrontières; v) le rôle des stratégies de conservation *in situ* et *ex situ*. La FAO a également participé à des sessions de renforcement des capacités du Point focal régional européen (organisées au titre du projet GenRes Bridge) et à des initiatives ponctuelles du Point focal relatives aux races transfrontières et à l'amélioration de l'interopérabilité des bases de données utilisées aux fins de la gestion des ressources zoogénétiques. Elle a collaboré avec le Réseau ibéro-américain pour la conservation de la biodiversité des races locales d'animaux domestiques (Red CONBIAND)⁴⁷ pour renforcer les capacités de gestion des ressources zoogénétiques en Amérique latine et dans les Caraïbes.

24. La FAO a fourni un appui au CJN concernant l'organisation du Symposium international de l'AIEA sur la production et la santé animales durables, ayant pour thème «État des lieux et voie à suivre»⁴⁸. Le Symposium, qui devait initialement se tenir en présentiel en juin 2020, a dû être reporté en raison de la pandémie de covid-19 et s'est finalement déroulé en ligne du 28 juin au 2 juillet 2021. Il comprenait plusieurs réunions visant à aborder des questions liées à la gestion des ressources zoogénétiques. Plus de 3 000 personnes venant de 169 pays se sont inscrites pour participer à la manifestation, à laquelle plus de 600 personnes ont assisté simultanément.

25. La FAO maintient en fonctionnement le Réseau sur la diversité des animaux domestiques (DAD-Net) et les sous-groupes régionaux, qui constituent une enceinte informelle pour débattre de questions relatives à la gestion des ressources zoogénétiques. En octobre 2022, le réseau comptait près de 3 400 abonnés dans 156 pays. En 2021 et 2022, plus de 300 messages en moyenne par an ont été échangés par l'intermédiaire du réseau. DAD-Net continue d'offrir un moyen efficace et unique pour la mise en commun des données d'expérience, la diffusion d'informations et l'organisation d'échanges informels entre les personnes intervenant dans la gestion des ressources zoogénétiques.

26. La FAO continue d'élargir sa présence sur les réseaux sociaux dans le but de faire prendre conscience de l'importance des ressources zoogénétiques. Depuis 2020, année où elle a commencé à publier des messages sur le compte Twitter @FAOLivestock⁴⁹, le nombre de ses abonnés a progressé jusqu'à dépasser les 35 000. Les contenus publiés comprennent des minitests sur les races d'animaux d'élevage et des faits saillants au sujet des ressources zoogénétiques.

⁴⁴ CGRFA/WG-AnGR-12/23/3/Inf.1.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ <http://www.genresbridge.eu/resources/genetic-resources-journal/>.

⁴⁷ <https://conbiand.site/>.

⁴⁸ <https://www.iaea.org/events/aphs2021>.

⁴⁹ <https://twitter.com/FAOLivestock>.

27. La première session du Sous-Comité de l'élevage du Comité de l'agriculture s'est déroulée en mars 2022, à distance. Parmi les documents de la session figurait un document d'information intitulé *Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*⁵⁰; au cours de la session, les délégués ont été informés des buts et des activités du Groupe de travail.

III. COLLABORATION

28. La FAO a continué de renforcer ses interactions avec les organisations scientifiques et non gouvernementales, les points focaux régionaux et les réseaux régionaux. Comme décrit tout au long du présent document, la FAO entretient sa compétence technique reconnue dans le domaine de la gestion des ressources zoogénétiques, en participant à diverses activités scientifiques, notamment en effectuant des recherches en interne et en contribuant à des projets de recherche-développement, en organisant et en dirigeant des séances lors des conférences scientifiques internationales et en produisant des publications scientifiques.

29. Au cours du 26^e Congrès mondial de l'aviculture, qui s'est tenu en août 2022, la FAO a concouru, en collaboration avec la section française de l'Association universelle d'aviculture scientifique, à l'organisation d'une séance intitulée «Diversité des systèmes de production et services que ceux-ci offrent aux humains: vers une perspective agroécologique» et d'une autre séance, intitulée «La production avicole au service de la sécurité alimentaire». La FAO a également contribué à deux articles présentés lors du 12^e Congrès mondial sur la génétique appliquée à la production animale.

IV. STRATÉGIE DE FINANCEMENT POUR LA MISE EN APPLICATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

30. À sa 12^e session ordinaire, la Commission a adopté la *Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques*⁵¹ (la Stratégie de financement) et a demandé à la FAO de procéder à sa mise en œuvre⁵². Cette Stratégie englobe «toutes les sources connues et potentielles de financement» de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, notamment l'appui bilatéral et multilatéral, l'appui national, les ressources du Programme ordinaire de la FAO et les contributions volontaires reçues par l'intermédiaire du Compte fiduciaire établi par la FAO pour financer les projets nationaux et régionaux appuyant la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

Situation du Compte fiduciaire de la FAO

31. À sa 18^e session ordinaire, la Commission a invité les donateurs à apporter leur concours à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, notamment en apportant leur contribution à la Stratégie de financement. Aucune contribution n'a été versée durant la période intersessions. Par conséquent, aucun appel à propositions n'a été lancé.

⁵⁰ <https://www.fao.org/3/ni079en/ni079en.pdf>; <https://www.fao.org/3/ni079fr/ni079fr.pdf>; <https://www.fao.org/3/ni079es/ni079es.pdf>; <https://www.fao.org/3/ni079zh/ni079zh.pdf>; <https://www.fao.org/3/ni079ar/ni079ar.pdf>; <https://www.fao.org/3/ni079ru/ni079ru.pdf>.

⁵¹ CGRFA-12/09/Rapport, annexe C.

⁵² CGRFA-12/09/Report, paragraphe 43.

Contributions provenant des budgets ordinaires de la FAO et de l'AIEA

32. Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, les activités relatives aux ressources zoogénétiques, notamment la mise en œuvre du Plan d'action mondial, ont contribué à quatre résultantes de l'Organisation mentionnées dans le *Plan à moyen terme de la FAO 2018-2021*⁵³, qui sont principalement associées à l'objectif stratégique 2 – *Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et durables*. Pendant la période 2020-2021, l'enveloppe de fonds du Programme ordinaire de la FAO affectée aux activités relatives aux ressources zoogénétiques s'est élevée à quelque 1,7 million d'USD. Comme indiqué plus haut, en raison de la pandémie et des restrictions des déplacements qui en ont découlé, les travaux menés ont été centrés sur les activités essentielles – à savoir les processus intergouvernementaux, le système DAD-IS et le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable, et le parachèvement de publications –, mais ont également compris la contribution à des initiatives transversales, en particulier les initiatives intersectorielles portant sur la biodiversité.

33. Pour l'exercice biennal 2022-2023, les travaux sur les ressources zoogénétiques contribueront à chacune des quatre améliorations et à neuf domaines prioritaires du Programme figurant dans le *Plan à moyen terme 2022-2025*⁵⁴, ce qui montre bien le caractère multifactoriel des contributions des ressources zoogénétiques à l'alimentation et à l'agriculture. Le domaine prioritaire auquel ces travaux bénéficieront le plus, et de loin, est le suivant: *Amélioration en matière d'environnement 3 – Biodiversité et services écosystémiques à l'appui de l'alimentation et de l'agriculture*. Les autres domaines qui en bénéficieront de façon notable sont les suivants: *Amélioration en matière de production 1 – Innovation verte; Amélioration en matière de production 5 – Agriculture numérique*.

34. Pendant l'exercice biennal 2020-2021, les projets du Programme de coopération technique de la FAO contribuant à ces travaux ont représenté une valeur approximative de 1,0 million d'USD et, au titre du Programme de coopération technique de l'AIEA, par l'intermédiaire du CJN, environ 2,2 millions d'USD. Le CJN a aussi fourni une contribution d'un montant approximatif de 0,25 million d'USD dans le cadre de son programme de recherche coordonnée.

Contributions volontaires versées à la FAO

35. La FAO a reçu des fonds de l'Arabie saoudite, de l'Autriche, de l'Azerbaïdjan, de Bahreïn, des Émirats arabes unis, de l'Espagne, de la Mauritanie, de la Suisse et de la Türkiye (pour un total d'environ 4,6 millions d'USD) à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial au moyen de projets régionaux et nationaux. Pour certains de ces projets, les pays ont fourni une aide financière aux activités menées à l'échelle nationale tandis que la FAO offrait un appui technique. Dans certains cas, l'aide financière comprenait des ressources que les pays avaient reçues de donateurs, à savoir l'Union européenne et le Fonds pour l'environnement mondial. Les fonds mobilisés au titre de ces accords de coopération programmatique ont permis à la FAO d'allouer des fonds à effet catalyseur à des activités particulières relatives à chacun des quatre domaines prioritaires du Plan d'action mondial.

Ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO

36. La Stratégie de financement énumère quatre types de ressources importantes, notamment les ressources qui ne sont pas sous le contrôle de la FAO. En ce qui concerne la plupart des pays, la FAO ne dispose pas d'informations détaillées sur ces ressources. Néanmoins, à sa 18^e session ordinaire, la Commission a demandé à la FAO d'inviter les pays à faire rapport au Groupe de travail et à elle-même, pour examen, sur les projets qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action mondial⁵⁵.

⁵³ C 2019/3.

⁵⁴ <https://www.fao.org/3/ne576fr/ne576fr.pdf>.

⁵⁵ CGRFA-18/21/Report, paragraphe 72.

37. Pour donner suite à cette demande, en juillet 2022, la FAO a envoyé un message informel aux 175 coordonnateurs nationaux et à leurs suppléants pour inviter les pays à faire rapport sur leurs projets en lien avec le Plan d'action mondial. Des rappels ont été envoyés en août et en septembre 2022. Des réponses ont été reçues de 17 pays⁵⁶. On trouvera des informations concernant 49 projets de pays qui étaient en cours durant la période intersessions dans le rapport intérimaire succinct sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques⁵⁷. Les pays ayant donné des réponses se situaient à des niveaux de développement économique très différents. De manière générale, les pays à revenu élevé ont fait état de dépenses plus importantes consacrées aux projets portant sur les ressources zoogénétiques. Certains pays ont déclaré mener un seul projet relatif à différents aspects des ressources zoogénétiques, tandis que d'autres menaient plusieurs projets dont chacun portait sur une seule espèce et sur des activités spécifiques. La plupart des projets sur lesquels des informations ont été communiquées touchaient le domaine prioritaire 2 (33), suivi par les domaines 3 (16), 1 (12) et 4 (9).

V. INDICATIONS QUE LE SOUS-COMITÉ EST INVITÉ À DONNER

38. Le Groupe de travail est invité à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il souhaitera peut-être recommander que la Commission:

- demande aux pays de continuer à mettre en œuvre le Plan d'action mondial, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et au développement rural durable au niveau mondial ainsi qu'à la réalisation des ODD 2 et 15;
- demande à la FAO de poursuivre ses activités à l'appui de la mise en œuvre du Plan d'action mondial par les pays;
- invite les donateurs à contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action mondial, y compris en versant des contributions au Compte fiduciaire de la FAO;
- demande à la FAO et à toutes les parties prenantes de poursuivre leur action visant à faire mieux connaître l'importance des ressources zoogénétiques et le rôle que jouent les éleveurs, les espèces et les races d'animaux d'élevage, ainsi que leurs systèmes de production, dans la fourniture de services écosystémiques.

⁵⁶ Argentine, Brésil, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande, Gabon, Italie, Kenya, Philippines, Pologne, Qatar, Serbie, Togo, Tonga, Uruguay et Yémen.

⁵⁷ CGRFA/WG-AnGR-12/23/3/Inf.1.